



1 février 2020

Chers Pères, Assistants Pastoraux, Paroissiens et Paroissiennes,

Je commence à écrire cette lettre alors que je suis encore au Vietnam, avec un confrère le père Rémi Hébert, pour les deux premières semaines de mes vacances en 2020. Beaucoup de gens que nous avons rencontrés ici ont demandé pourquoi nous avons choisi de visiter le Vietnam pour nos vacances. Bien que nous ne soyons pas des touristes typiques ; nous avons pu visiter quelques sites touristiques populaires. Nous n'étions pas logés dans de beaux hôtels ; nous sommes restés avec des communautés rédemptoristes à Hanoi, Hue et Saigon (Ho Chi Minh City). Il s'est avéré que le pays célébrait son nouvel an lunaire le 25 janvier (qui est également la fête de la conversion de saint Paul, et l'anniversaire de mon ordination épiscopale). La Têt est une grande fête dans les pays asiatiques et nous avons donc participé à de nombreuses messes et processions dans les paroisses rédemptoristes de ces trois villes.

Les catholiques ne représentent que 7% de la population vietnamienne. Mais leur présence et leur influence dans la société sont beaucoup plus importantes que ce chiffre pourrait nous le suggérer. Le gouvernement est communiste et athée, il y a donc manifestement une certaine antipathie entre le gouvernement et toutes les communautés religieuses, en particulier une aussi démonstrative que l'Église catholique. Malgré cela, les développements des dernières années ont permis une plus grande capacité de dialogue entre l'Église et l'État dans certaines régions du pays. La dévotion du peuple est très forte ; les expressions de la foi sont beaucoup plus évidentes qu'au Canada à l'heure actuelle. Il y a sans aucun doute une part de vérité dans la pensée selon laquelle l'Église devient plus forte sous la persécution.

### **Mercredi des Cendres et Carême**

La saison sainte du Carême commence le mercredi des Cendres, qui tombe cette année le 26 février. Il s'agit en effet d'une saison sainte, dans laquelle nous sommes appelés à renouveler nos cœurs et nos esprits dans l'esprit de notre baptême. Pendant ce temps, ceux qui ont inscrit des candidats aux programmes de catéchuménat à travers l'archidiocèse se préparent pour leur baptême et leur initiation au Christ.

Bien que ce ne soit pas une messe d'obligation, les catholiques sont fortement encouragés à assister à cette messe ou à tout autre service le mercredi des Cendres. Les cendres, faites de branches de palmier brûlées du dimanche des Rameaux précédent, sont placées sur nos fronts comme symbole de notre désir de faire pénitence. À l'époque biblique, s'asseoir dans « un sac et des cendres » était l'expression du désir et de l'engagement du pénitent de changer ses habitudes, d'obéir davantage à la volonté de Dieu.

Le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint se distinguent chaque année comme des jours de jeûne et d'abstinence. L'abstinence consiste à ne manger aucune viande et s'applique aux personnes âgées de 14 ans et plus. Le jeûne lie ceux qui ont entre 18 et 59 ans et traite de la quantité de nourriture consommée ce jour-là. En règle générale, cela s'entend comme un repas par jour et deux petits repas qui, ensemble, ne correspondent pas à un seul repas en quantité. Ceux qui ont des problèmes de santé sont exemptés.

### **Euthanasie et MAiD**

Il y a plusieurs années, j'ai commencé à recevoir des publications de la Euthanasia Prevention Coalition. Alors que ceux qui ont sonné l'alarme au sujet du « meurtre par pitié » ont vu l'urgence de la question, il n'était pas du tout certain à moi à l'époque que la pratique de l'euthanasie deviendrait une pratique populaire et promue

*10301-102<sup>nd</sup> Street, Grande Prairie AB T8V 2W2*

*Phone 780.532.9766*

*Fax 780.532.9706*

*Email [archbishop.agm@live.ca](mailto:archbishop.agm@live.ca)*

dans la société. Comme j'avais tort ! Les décisions de nos législatures et de nos tribunaux soulignent qu'il s'agit bien d'un danger clair et actuel. Lorsque ce que nous appelons maintenant MAiD a été légalisé, il a été proposé uniquement à ceux qui sont sur le point de mourir d'une maladie physique dont la douleur était insupportable. Dans le récent sondage général auprès des Canadiens et dans la direction que les résultats de ce sondage semblent justifier, nous verrons probablement l'accès au MAiD « élargi » pour permettre à d'autres catégories de personnes d'avoir accès à ce « service ». Bien qu'il ait été initialement garanti que les médecins et les institutions qui jugent une telle pratique déraisonnable ne seraient pas obligés de les fournir, nous voyons des accusations persistantes selon lesquelles les opposants au MAiD refusent aux citoyens un droit humain fondamental. Dans notre système d'assurance-maladie entièrement financé, ces mêmes voix se demandent si ces médecins et hôpitaux devraient recevoir un financement s'ils refusent ce « service ».

Face à de tels développements, l'Église catholique est cohérente dans son enseignement sur la vie humaine : la vie humaine est un don sacré, et doit être protégée de la conception à la mort naturelle. Les deux lettres suivantes sont des déclarations des évêques de l'Alberta et du Canada à ce sujet:

[https://archgm.ca/wp-](https://archgm.ca/wp-content/uploads/2020/01/PastoralLetterOnEuthanasiaAndAssistedSuicide_FR_15Jan20.pdf)

[content/uploads/2020/01/PastoralLetterOnEuthanasiaAndAssistedSuicide\\_FR\\_15Jan20.pdf](https://archgm.ca/wp-content/uploads/2020/01/PastoralLetterOnEuthanasiaAndAssistedSuicide_FR_15Jan20.pdf)

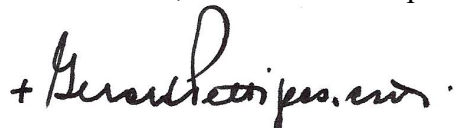
[http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/Letter to PM Justin Trudeau on expansion of MAiD - 31 Jan 2020 - FR.pdf](http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/Letter_to_PM_Justin_Trudeau_on_expansion_of_MAiD_-_31_Jan_2020_-_FR.pdf)

### **Renforcé par la foi, construit sur le roc**

Dans ma lettre du mois dernier, j'ai parlé d'une nouvelle initiative dans notre archidiocèse pour lever les fonds de fonctionnement nécessaires pour le présent et l'avenir de notre Église locale. Lors d'une première conversation avec nos consultants, on m'a demandé si j'avais un nom ou un thème pour cet appel. Il est trop tôt dans le processus pour dire que ce nom « restera », mais je leur ai dit que le nom que j'avais donné au comité ad hoc qui avait travaillé avec moi était « Renforcé par la foi, construit sur le roc ». J'ai expliqué que les besoins financiers de l'Église ne devaient pas être vus simplement du point de vue de l'argent. Il ne s'agit pas d'abord et avant tout d'argent ; c'est une question de foi et d'engagement. Si ma propre foi est bien fondée et solide, ma communauté religieuse ne manquera pas de ce dont elle a besoin pour sa mission et sa survie. C'est un fait incontestable, à mon avis. Jésus parlait souvent d'argent, mais l'une de ses meilleures répliques est que « là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur ». (Mt 6 :21 et Lc 12 :34) Si j'aime mes enfants, je ne les verrai pas dans le besoin. Si je suis reconnaissant envers mes parents, je ne les verrai pas souffrir de manque. Si je suis dédié à une organisation dont je soutiens fièrement les objectifs, je ferai des sacrifices (plus que monétaires) pour promouvoir ses buts et ses valeurs.

Alors que nous continuons de construire cette initiative aux besoins du diocèse et de ses nombreuses communautés, gardons cela à l'esprit : ce n'est pas une question d'argent ; c'est une question de foi et d'engagement.

Cordialement, en Christ Rédempteur.



Mgr Gerard Pettipas, C.Ss.R.  
Archevêque de Grouard-McLennan